Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Je pense que l'on peut reprocher à ce revêtement son manque d'élasticité et je crois que les résultats obtenus avec le béton armé doivent être meilleurs comme fondation sous les chaussées asphaltées ou sous le pavage de bois ainsi que sous les voies de tramways.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communiqué à la suite des séances du Comité central du 25 et 30 janvier 1918.

Les journaux, à propos du jugement par les tribunaux militaires du major Maurer, ancien commandant du bataillon 137, l'ont qualifié constamment d'ingénieur-constructeur, désignation qui figure aussi dans les actes judiciaires.

Or, une enquête a révélé que ce personnage n'a pas reçu une instruction supérieure et qu'il n'a fait qu'un apprentissage de dessinateur. La qualification d'ingénieur qu'il avait usurpée a été sanctionnée par son dernier employeur. Maurer n'était pas membre de notre Société.

Le cas soulevé par la démission de M. A. Gull, entrepreneur à Zurich, est liquidé dans le sens de la décision prise par le Comité de la section de Zurich le 9 janvier 1918.

Aux sections de la Société,

Honorés collègues,

Les cas particulièrement graves d'inobservation des principes de notre Société régissant les concours d'architecture, qui se sont produits récemment, et les réclamations qu'ils ont provoquées ont occupé depuis plusieurs mois le Comité central qui, dans sa séance du 12 décembre 1917, a adopté la résolution suivante sur la proposition de la Commission des concours :

« Le Comité central rappelle, de la façon la plus pressante, aux membres de la Société, les devoirs qui leur incombent, en vertu des « principes pour les concours » et des décisions de l'assemblée des délégués du 14 mai 1914, tant en qualité de membres du jury qu'en celle de participants aux concours. Un comité restreint composé de trois membres, domiciliés à Zurich, est constitué au sein de la Commission des concours, avec la mission de surveiller l'organisation des concours et de faire rapport au Comité central qui prendra les mesures nécessaires. En cas d'urgence et s'il s'agit de programmes en contradiction flagrante avec les normes, le secrétariat est autorisé, après entente avec le comité restreint et sur son invitation, à faire les démarches utiles.

La Commission des concours est chargée d'étudier toutes les questions délicates et difficiles que ferait surgir l'ouverture des concours. »

Nous vous prions d'inférer de ces décisions que le Comité central s'emploie à prévenir le retour de ces dérogations aux « principes » ; il exposera sa doctrine dans les organes de la Société. Il invite en outre les sections à traiter ce sujet dans leurs séances et à attirer, par des rapports verbaux, l'attention des membres sur l'importance de l'observation stricte des « principes ».

M. Pfleghard a été remplacé dans la Commission des concours par M. Fulpius qui en a assumé la présidence.

Le comité restreint est composé de MM. F. Fissler et A. Hässig, architectes, et C. Jegher, ingénieur.

Avec considération distinguée,

Au nom du Comité central :

A. Fulpius, vice-président. A. Trautweiler, secrétaire.

IIIe concours de la Fondation Geiser.

Les membres de la Société sont invités à faire part de leurs propositions relatives aux sujets de ce concours au secrétariat de la Société, *jusqu'au 31 mars.*

Un sujet est déjà parvenu au Comité central.

En vue de la publication, en avril, d'une *nouvelle liste des membres*, les intéressés sont instamment priés de communiquer les changements d'adresse au secrétariat jusqu'à la fin de mars.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire de la Houille blanche française, par *Aug. Pawlowski*, professeur à l'Ecole des Hautes études sociales, collaborateur du Ministère des Travaux publics. Préface de M. *de la Brosse*, ancien directeur du Service d'études des grandes forces hydrauliques des Alpes. Première année *1917-18*. Paris, Bureaux de l'Annuaire, 91 Avenue E. Zola. — Fr. 10.

Cet ouvrage, de 200 pages d'un format 22/28 cm., est une source inépuisable de documentation précise et sûre. L'auteur, très connu par des travaux d'économie industrielle et sociale, s'est imposé la tâche accablante d'enquêter sur toutes les principales entreprises françaises de production et de consommation d'énergie hydro-électrique. Il consacre à chacune d'elle une notice qui en expose les caractéristiques en une forme concise mais dépourvue de cette sécheresse qui dépare trop souvent les travaux de ce genre.

La partie documentaire du volume est précédée d'aperçus alertement rédigés et dont quelques-uns pleins de choses inédites, croyons-nous, sur *Les débuts de la Houille blanche*, la *Houille blanche pendant la guerre*, l'*Avenir de la Houillle blanche* et la *Législation de la Houille blanche*.

Souhaitons que la lecture de ce livre incite un publiciste à en rédiger un semblable pour la Suisse. Il ne pourrait pas s'inspirer d'un meilleur modèle que celui de M. Pawlowski, bien difficile à égaler il est vrai.

S. Zurlinden. **La guerre mondiale et les Suisses.** Zurich 1918, Art. Institut Orell Füssli, éditeurs, 132 pages in-8°. — Prix fr. 3.

A la demande de quelques amis, l'auteur de l'ouvrage *Der Weltkrieg, vorläufige Orientierung von einem schweizerischen Standpunkt aus* (le deuxième volume est à l'impression) publia en juin 1917 une petite brochure, *Der Weltkrieg und die Schweizer*, où il est plus particulièrement question de faits, de problèmes, intéressant directement le citoyen suisse.

C'est de cet opuscule, que l'auteur — désireux également de contribuer, selon ses forces, à ramener l'entente et l'harmonie dans le ménage helvétique — présente au public romand une traduction. Dans son avant-propos l'auteur ajoute : « Si, par hasard, le lecteur suisse français s'étonnait d'y trouver mentionnés plusieurs faits qui ne leur apprennent rien de neuf, qu'il veuille alors se souvenir que chez nous, en Suisse allemande, il a fallu tout d'abord établir le bien-fondé de certains points de vue pour pouvoir les accréditer ensuite. »

Liste des chemins de fer suisses. Edition du Département suisse des chemins de fer du 1er février 1918. — Prix : 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde, Jumelles, 4.